

Compte Administratif

Vu pour être annexé à la délibération
du comité syndical du 25 juin 2025

Le Président du SyMPaC 2025

Signé électroniquement par :
Bernard Delalain
Date de signature : 30/06/2025
Qualité : Président du SYMPAC

Bernard DELALAIN

2024

I. Résultats de l'exercice

- Le résultat d'exécution de l'exercice 2024 présente un déficit de 15 484€ composé d'un déficit d'investissement de 54 985,16€ et d'un excédent en fonctionnement de 39 500,96€.
- Le résultat de clôture reprend le résultat de l'exécution et y additionne les résultats de l'exercice 2023 qui étaient excédentaires à hauteur de 728 820,93€. L'exercice 2024 est alors clôturé avec un résultat positif de 713 336,73€.
- Le résultat global (ou final) ajoute au résultat de clôture les restes à réaliser (opérations commencées au 31 décembre mais non terminées) en section d'investissement. Les restes à réaliser constatés fin 2024 sont négatifs à hauteur de - 4 572,59€. Le résultat final est alors excédentaire de 708 764,14€.

RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE 2024			
	Investissement	Fonctionnement	Solde
Solde d'exécution	-54 985,16€	39 500,96€	-15 484,20€
Résultats reporté	372 160,21€	356 660,72€	728 820,93€
Résultat de clôture	317 175,05€	396 161,68€	713 336,73€
Restes à réaliser	-4 572,59€		
Dépenses	4 572,59€		
Recettes	0,00€		
Résultat global	312 602,46€	396 161,68€	708 764,14€

II. Analyse et détails du Compte Administratif 2024

A. Section de Fonctionnement

La section de fonctionnement est clôturée avec un résultat excédentaire de 39 500,96€.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
<u>Chap 042 – Opérations d’ordre de transfert entre section</u> Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements	16 488,52
<u>Chap 011 – Charges à caractère général</u> Ce chapitre comprend l’ensemble des charges pour le fonctionnement des opérations du Sympac	251 719,09
<u>Chap 012 – Charges de personnel</u>	280 663,78
<u>Chap 65 – Autres charges de gestion courante</u> Ce chapitre reprend les indemnités des élus et les subventions versées et reversées (SEQUOIA ACTEE 2)	379 877,07
Total dépenses	928 748,46

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
<u>Chap 042 – Opérations d’ordre de transfert entre section</u> Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements	10 461,00
<u>Chap 013 – Atténuation de charges</u> Ce chapitre enregistre un trop versé dans le cadre du supplément familial	2 183,00
<u>Chap 74 – Dotations, subventions et participations</u> Ce chapitre enregistre les participations des EPCI et des subventions Leader, ADEME (REGAL et COTTRI), les contributions des bénéficiaires dans le cadre du dispositif ACTEE 2.	951 545,32
<u>Chap 75 – Autres produits de gestion courante</u> Il s’agit de l’apurement des rattachements non réalisés.	910,10
<u>Chap 77 – Produits exceptionnels</u> Ce chapitre reprend l’annulation d’un mandat antérieur	3 150,00
Total recettes	968 249,42

B. Section d’Investissement

La section d’investissement est clôturée avec un résultat déficitaire de 54 985,16€

DEPENSES D’INVESTISSEMENT	
<u>Chap 040 – Opérations d’ordre de transfert entre section</u> Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements	10 461,00
<u>Chap 20 – Immobilisation incorporelles</u> Ce chapitre enregistre les dépenses relatives à la révision du SCOT	56 322,00
<u>Chap 21 – Immobilisations corporelles</u> Ce chapitre enregistre l’acquisition du Crumbler (broyeur à pain) de matériel bureau et informatique	4 918,20
Total dépenses	71 701,20

RECETTES D’INVESTISSEMENT	
<u>Chap 040 – Opérations d’ordre de transfert entre section</u> Ce chapitre enregistre les dotations aux amortissements	16 488,52
<u>Chap 10 – Dotations, fonds divers et réserves</u> Ce chapitre enregistre le recouvrement du FCTVA 2022	227,52
Total recettes	16 716,04

III. Affectation des résultats 2024 au budget 2025

Le Budget Primitif 2025 a été voté le 19 mars 2025 avec reprise anticipée des résultats 2024.

Ainsi, l'excédent d'investissement 2024 (317 175,05€) et l'excédent de fonctionnement (396 161,68€) ont été repris en intégralité au budget 2025.